

**PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le lundi 4 avril 2022 à 19 h 00 à la bibliothèque municipale.

PRÉSENCES :

Mesdames : Josée Beaulieu— Katy Nadeau—Mélissa Boucher-Caron—
Hélène Durette

Messieurs : Guy Thibault – Alain Morin – Keven Lévesque Ouellet, maire

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Madame Eloïse René de Cotret, chargée de projets développement et administration et monsieur Sébastien Bérubé, employé au garage municipal sont aussi présents à cette réunion.

OUVERTURE :

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, le maire fait l'ouverture de la séance qui débute à 19h00.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture;
- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Suivi et adoption du procès-verbal du mois de mars 2022;
- 3- Présentation et adoption des comptes;
- 4- Lecture du courrier;
- 5- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 6- Voirie municipale : a) Fauchage des bordures de chemins;
b) Club motoneiges;
c) Souffleur – Municipalité de Saint-Louis-du-Ha!
Ha!;
d) Plainte verbale – M. Jean-Paul Caron;
e) Lumière de rue;
- 7- Bureau de poste Saint-Elzéar-de-Témiscouata;
- 8- Quillethon Lorraine Ouellet Castonguay;
- 9- Audit de conformité – Transmission des rapports financiers;
- 10- Fontaine inscrit sur le terrain de M. Guillaume Charruault;

- 11- Adoption des documents administratifs – conciliation bancaire, relevé de caisse et rapport financier au 31 mars 2022;
- 12- Rapport financier de la RIDT; au 31 décembre 2021;
- 13- Retour des différents comités;
- 14- Dossier eau potable;
- 15- Dossiers Eloïse René de Cotret
 - a. Emplois d'été
 - b. Parc cour d'école
 - c. Projet école
 - d. Fabrique
 - e. Brunch Comité des Loisirs
 - f. Fête nationale
 - g. Programme d'aide à la voirie locale PAVL
 - h. Murmure de village
 - i. Maintenance bâtiments municipaux
 - j. Dossier Coordinatrice à la qualité de vie municipale
- 16- Questions diverses :
 - A) Rencontre parent école
 - B) Rencontre Boralex
- 17- Période de question (15 minutes);
- 18- Levée de l'assemblée.

(L'ordre du jour peut être modifié sans préavis avant son adoption)

2022 – 046

IL EST PROPOSÉ par : Mme Hélène Durette;
 APPUYÉ par : Mme Mélissa Boucher-Caron;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet « Questions diverses » ouvert.

PROCÈS-VERBAL :

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance des procès-verbaux;

2022 - 047

IL EST PROPOSÉ par Mme Josée Beaulieu;
 APPUYÉ par M Guy Thibault;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que le procès-verbal de la réunion du 7 mars 2022 soit accepté.

COMPTES DU MOIS DE MARS 2022

Chèque annulé			6358
Agro Envirolab	RI22630212	95.44\$	6368
Avantis Coopérative	FEC0049353	37.55\$	6369
Buanderie RDL	623095,623235	82.78\$	6370
Buropro Citation Inc	4107452	198.62\$	6371
Bibliothèque BSL	2022-2023	1943.31\$	6372
Distribution Rioux Inc	36263	68.74\$	6373
Plomberie D Lavoie	22577	146.60\$	6374
Danny Michaud Dubé	2201-08-C	62.47\$	6375
Les Éditions Juridiques FD	349822	81.59\$	6376
Les équipements d'érablière CDL	000965201,CR001	7701.02\$	6377
Fond d'information sur le territoire	202200495624	20.00\$	6378
Dép. Jacques Lamonde	108898,108928,808949	623.11\$	6379
Jacques Larochelle	67744,B93607,B93732, B93854,B94045-1	14377.74\$	6380
Laforge & Frères Inc	10504	926.41\$	6381
Macpek	50327445-02,50330283- 00,50330718-00	364.24\$	6382
Mécanique KD	038538	68.73\$	6383
Ministère du Revenu du Québec	20220326P	8072.75\$	6384
Peterbilt Atlantic	135751,56510Q,56512Q	1444.55\$	6385
Receveur Général du Canada	20220326F	11073.45\$	6386
Servitech	40377	1842.89\$	6387
SM Location	767	55.18\$	6388
Surplus Général Tardif	314626	103.58\$	6389
SAAQ	Immatriculation	5699.14\$	accesd
Loisir et sport BSL	Adhésion 2022	75.00\$	accesd
Bibliothèque	Subvention 2022	1500.00\$	accesd
Salaires employés	mars 2022	16801.63\$	accesd
Salaires conseil	mars 2022	3081.41\$	accesd
	<u>Total des dépenses</u>	76547.93 \$	

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2022, pour les postes dont les montants prévus seront

insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : _____

ACCEPTATION DES COMPTES :

2022 - 048

IL EST PROPOSÉ par M Alain Morin;
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les comptes présentés soient acceptés.

FAUCHAGE DES BORDURES DE CHEMINS

ATTENDU que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande d'offre de service reçu de M. Léon Deschamps pour le fauchage des bordures de la chaussée de la municipalité ;

ATTENDU que cette année, c'est le seul appel d'offre reçu;

EN CONSÉQUENCE :

2022 – 049

IL EST PROPOSÉ par Mme Josée Beaulieu ;
APPUYÉ par Mme Hélène Durette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata accepte l'appel d'offre de M. Léon Deschamps au taux horaire de soixante et un dollars (61,00 \$) / heure pour effectuer durant la période estivale 2021, les travaux de fauchage des bordures des chaussées de la municipalité.

SOUFFLEUR-MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

ATTENDU que M. Sébastien Bérubé, employé du garage municipal, a fourni de l'aide avec le souffleur, à la demande municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! pour dégager les rues;

2022 – 050

IL EST PROPOSÉ par M Alain Morin ;
APPUYÉ par Mme Katy Nadeau ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata, charge la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! un taux horaire de 200\$. Ce montant est le même que celui de M. Gilles Castonguay qui fait habituellement ce service.

PLAINTÉ VERBALE- M. JEAN-PAUL CARON

Monsieur Jean-Paul Caron, citoyen, était présent dans la salle pour faire un suivi de sa plainte verbale concernant les dommages causés par le souffleur sur sa propriété. Le conseil a pris les informations et discutera de ce dossier à huis clos.

LUMIÈRES DE RUE

ATTENDU que 3 lumières de rue sont brûlées dans le village ;

2022-051

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélissa Boucher-Caron;
APPUYÉ par Mme Josée Beaulieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que la municipalité engage M. Raynald Asselin pour faire le changement de ces trois lumières de rue au DEL.

QUILLETHON LORRAINE OUELLET CASTONGUAY

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande de commandite sous forme de participation en créant une équipe de 4 personnes.

2022-052

IL EST PROPOSÉ par Mme Josée Beaulieu;
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

De demander aux employés s'ils veulent participer et s'il n'y a pas d'intérêt de leur part, de ne pas faire de commandite.

AUDIT DE CONFORMITÉ- TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS

ATTENDU que la Commission municipale du Québec a transmis la version définitive du rapport d'audit portant sur la transmission du rapport financier;

ATTENDU que ce rapport doit être déposé à la première séance du conseil qui suit sa réception, tel que prévu à l'article 86.8 de la Loi;

2022-053

IL EST PROPOSÉ par Mme Josée Beaulieu;
APPUYÉ par Mme Katy Nadeau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le rapport d'audit déposé par la directrice générale soit accepté par le conseil municipal.

FONTAINE INSCRITE SUR LE TERRAIN DE M. GUILLAUME CHARRUAULT

ATTENDU que la fontaine qui est indiquée sur la matrice graphique du terrain de M. Guillaume Charruault se situe actuellement sur le terrain de l'autre côté de la voie publique.

2022-054

IL EST PROPOSÉ par M Guy Thibault;
APPUYÉ par M Alain Morin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

QUE la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata régularise la situation pour que la fontaine se retrouve au bon endroit sur la matrice.

ADOPTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS- CONCILIATION BANCAIRE, RELEVÉ DE CAISSE ET RAPPORT FINANCIER AU 31 MARS 2022

2022-055

IL EST PROPOSÉ par M Alain Morin;
APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher-Caron;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adopte les documents administratifs tel que la conciliation bancaire, le relevé de caisse et le rapport financier au 31 mars 2022.

PROJET BIBLIOTHÈQUE-VALORISATION DE LA LECTURE ET DE L'ÉCRITURE

2022-060

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;
APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher-Caron;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

De désigner Mme Roxanne Côté comme répondant officiel pour déposer une demande d'aide financière auprès de la MRC de Témiscouata pour le volet Valorisation de la lecture et de l'écriture, en soutien à la bibliothèque municipale.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 22h43, le maire déclare la levée de l'assemblée.

« Je, Keven Ouellet Lévesque, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Directrice générale

Maire